

« Partager nos expériences et innover dans une démarche de coopération utile aux habitants des territoires intermétropolitains. Telle est la mission de l'Alliance Intermétropolitaine constituée des 15 communautés (542000 habitants), rassemblant 252 communes sur 3 départements et 2 régions, situées entre les métropoles de Rennes, d'Angers, de Nantes et les agglomérations de Saint-Nazaire et de Vannes. Régulièrement, nous rendons compte de nos travaux et nous ouvrons de nouvelles perspectives. »

Un avant-goût...

« Tous publics et Territoire »

Ploërmel Communauté, des solutions pour faciliter la mobilité

23 communes
desservies

2 lignes
de bus régulières
sont proposées aux habitants

1,50€
le prix du ticket
valable deux heures

20 vélos électriques
et véhicules en location
pour les personnes en insertion

En 2018, Ploërmel Communauté lance l'expérimentation d'un bouquet de services à la mobilité. La volonté politique est alors très forte de développer cette mobilité et d'offrir aux habitants des solutions pour éviter les modes de transport individuels. Après réflexion et prise de connaissance d'autres expériences menées en France, sont mis en place diverses solutions.

Ploërmel Communauté est un grand territoire à dominante rurale avec des communes très différentes, éloignées les unes des autres, dont une quinzaine de très petites communes : « Notre programme, rappelle Florence Prunet, vice-présidente à la mobilité à Ploërmel communauté depuis juillet 2020, reposait sur trois piliers : la proximité, la centralité et la mobilité. Pour faire face à la problématique de la mobilité, nous avons conçu un axe dénommé « Tous publics et Territoire » avec l'ambition de « rétrécir » les distances, faciliter les échanges et les déplacements inter-communaux, dynamiser les centre-bourgs. C'est pourquoi, nous avons lancé en 2018 une expérimentation pour tester diverses solutions. »



La mobilité en bref...

Le RIV (Réseau Intercommunal de Voyage)

La première de ces solutions est la création du Réseau intercommunal de voyage (RIV). Deux lignes de bus régulières sont proposées aux habitants. Elles desservent 13 communes sur les 30 que compte le territoire, situées plutôt dans le nord de Ploërmel. Elles sont assurées par un transporteur privé, sous contrat. L'organisation est pensée avec un cabinet extérieur qui analyse dans un premier temps, les flux de déplacement entre le domicile et le lieu de travail, les densités de population des différentes communes et l'organisation des bassins de vie avant d'émettre des propositions de lignes. Le réseau vient en complément des lignes de bus proposées par la Région Bretagne pour le transport des scolaires.



D'autres solutions de mobilité

Le dispositif est complété par du **transport à la demande** : il suffit de téléphoner à la centrale de réservation pour demander un véhicule qui se rend alors au domicile. Le système se différencie du taxi et reste collectif. La collectivité lance aussi une incitation au **covoiturage**, en partenariat avec l'association éhop. Plusieurs axes sont proposés : « covoiturage solidaire », « domicile-travail » et « covoiturage de proximité ». L'objectif est alors d'inciter les habitants à s'inscrire sur cette plateforme. Sont enfin proposées la location de **20 vélos électriques** et la **location de véhicules** pour les personnes en insertion.

Le bilan de l'expérimentation jugé positif

Concernant le RIV, le bilan est positif. Plusieurs communes non concernées par la desserte des bus se manifestent et souhaitent s'inscrire dans le dispositif. Concernant le covoiturage, le bilan est plus mitigé. Malgré le travail d'éhop, jugé satisfaisant et rigoureux, les mises en relation ne sont pas très importantes : « C'est un changement de mentalité, estime Florence Prunet. Un travail de longue haleine nous attend pour inciter les habitants à acquérir de nouvelles habitudes. En revanche, nous observons que le covoiturage dans les entreprises s'organise naturellement et ne nécessite pas l'intervention d'un intermédiaire. Les aires de covoiturage mises à disposition sont en effet régulièrement utilisées. » Quant aux vélos électriques, ils ont été régulièrement utilisés.

Ploërmel Communauté prend la compétence « Mobilités »

En **mars 2021**, Ploërmel Communauté décide de prendre la compétence « Mobilités » avec un objectif important qui est de développer les différentes offres expérimentées. Elle devient donc habilitée à prélever le versement « Mobilités » auprès des collectivités et des entreprises de plus de 11 salariés. Un taux de 0,55 % de la masse salariale est voté, le plus élevé. Le versement est de l'ordre d'un million d'euros auquel la communauté ajoute 300.000 € pour le budget transport en commun. En **juillet 2021**, l'expérimentation s'achève, la compétence « Mobilités » est effective et la collectivité devient soumise aux lois du marché. En **juillet 2022**, une conférence de presse est organisée pour annoncer le lancement de l'opération. L'information circule sur les forums, les marchés, dans les supermarchés, les supports d'information communaux et communautaire. Un « guide du voyageur » est édité. Des réunions sont organisées pour le personnel chargé de l'accueil dans les mairies. Un événement est organisé « La semaine de la mobilité » en proposant la gratuité des différents modes de mobilité.

La mobilité en bref...

Une offre Mobilités qui s'élargit

En **septembre 2022**, l'offre s'élargit. Le RIV dessert désormais 23 communes sur les 30 avec des lignes de bus régulières. Chaque bus passe entre 5 à 6 fois par jour devant chaque point d'arrêt (un peu moins le samedi), de 7 h à 19 h. Un **comité de pilotage** et un **comité technique** sont mis en place pour assurer l'organisation et le suivi. Un **comité des partenaires** est créé associant des organismes divers et des citoyens. Chaque mois, de septembre 2021 à septembre 2022, la **commission Mobilités** se réunit. Des **rencontres** sont aussi organisées avec les communes pour déterminer les points d'arrêt, l'installation de la signalétique et veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Après discussion, il est décidé de proposer aux usagers un prix modique de 1,50 € le ticket, à l'unité, valable deux heures et d'1 € par achat de carnet de 10 tickets. On peut les acheter dans les bus. La recette est collectée par les prestataires. Une tarification sociale est proposée aux personnes en difficulté. Sont aussi proposés des abonnements mensuels et annuels que l'on achète dans des points de vente et dans les 4 espaces France Services. Ploërmel Communauté a mis en place une régie pour la gestion des tickets.

Un trajet est mutualisé entre Josselin et Ploërmel avec la ligne régionale existante de BreizGo. Tous les bus fonctionnent au BioGNV, carburant alternatif aux qualités écologiques et économiques éprouvées, obtenu à partir de la méthanisation de déchets organiques divers. Une **gare routière** est construite. Elle a été inaugurée en juillet 2022 et est entrée en service en septembre pour le lancement du RIV. Y transitent les bus du RIV ainsi que ceux de BreizhGo. Elle accueille aussi une aire de covoiturage et une ligne d'OBC de L'Oust à Brocéliande, la communauté de communes voisines.

Un suivi est assuré régulièrement : « A priori, » souligne Florence Prunet, « il est positif avec une augmentation régulière, 150 utilisateurs par jour soit entre 900 et 1000 montées par semaine. Nous notons l'utilisation fréquente par de nombreux jeunes, surtout le mercredi. Des lignes sont plus utilisées que d'autres ; certains trajets s'effectuent sans voyageurs. Il y a des communes où le bus n'est pas du tout utilisé. Des arrêts ont été modifiés. Sans doute faudra-t-il du temps et une régularité pour que les habitants utilisent plus fréquemment le bus. »

Le transport à la demande zonal est désormais proposé à l'ensemble des habitants du territoire. Trois zones sont déterminées à partir des trois centralités, Ploërmel, Mauron et Josselin). Le dispositif peine à s'installer, surtout auprès des personnes âgées et des personnes isolées. En milieu rural, on a l'habitude d'être autonome et de compter sur son véhicule pour se déplacer. Il faut le tester pour se l'approprier. Il est d'abord proposé de 9 h à 17 h puis, de 7 h à 18 h. Depuis le changement d'horaire, les chiffres de fréquentation augmentent de façon significative.



En pratique...

/ PERSPECTIVES /

- Établir un bilan en septembre 2023 avec des données sur 12 mois.
- Poursuivre l'information et la communication pour faire connaître les dispositifs aux habitants.
- Développer les occasions de partenariat. Ainsi, le transport à la demande va accompagner le bus itinérant de la maison de France Services durant deux semaines. Ce bus, issu d'un partenariat entre la préfecture et le Département, va à la rencontre des publics les plus isolés pour les accompagner dans leurs démarches administratives.
- Répondre aux sollicitations d'autres territoires et communes voisines à témoigner (salon des maires, le réseau de partage d'expériences Bruded...).
- Développer l'initiative en lien avec le schéma directeur vélo en cours d'élaboration.



/ LES CONSEILS DE FLORENCE PRUNET /

- Chaque territoire intéressé pour mettre en place un schéma Mobilités doit réaliser son propre schéma. Il est difficile de dupliquer car les besoins diffèrent.
- Il est plus facile d'organiser un schéma de mobilité à partir d'une ville-centre qui regroupe de nombreux services et commerces. Il convient néanmoins de veiller à l'équilibre des solutions proposées sur l'ensemble du territoire en organisant des zonages cohérents avec les bassins de vie.
- Le partage est indispensable entre élus, services administratifs, personnel en charge de l'accueil mais aussi avec les habitants. C'est un projet fédérateur qui rassemble et doit nous unir. Le territoire acquiert une marque « Mobilités ».
- Il est important d'informer et de multiplier les occasions de communication.
- Prendre le temps et ne pas se décourager. Les changements d'habitudes demandent du temps, les effets positifs ne sont pas immédiats. Les lignes qui fonctionnent le mieux aujourd'hui sont celles qui ont les premières installées en 2018.
- On ne met pas en place des solutions de mobilité pour « faire plaisir » mais bien parce qu'elles répondent à une attente et qu'elles vont être utiles.

CONTACTS

Jonathan Thiery

Chargé de projet mobilité et aménagement numérique,
service Mobilité

Ploërmel Communauté

Tél. 02 97 73 20 73

j.thiery@ploermelcommunaute.bzh

ploermelcommunaute.bzh

DOCUMENT REALISÉ PAR L'AILB

Mars-Avril-Mai 2023

- * Responsable de la publication : Rita Schladt, présidente AILB
- * Cheffe de projet territorial : Angèle Rebin
- * Conception graphique : Thomas Brosseaux
- * Rédaction : Tugdual Ruellan
- * Ressources : Ploërmel Communauté

Avec Florence Prunet, maire de Val d'Oust et vice-présidente à la mobilité à Ploërmel communauté et Jonathan Thiery, chargé de projet mobilité et aménagement numérique à Ploërmel Communauté.

